



Secrétariat Général

Nancy, le 16/04/2024

Bureau Formation - Développement des Compétences

**Recrutement par voie de PACTE pour l'accès au grade d'agent d'exploitation  
des travaux publics de l'Etat au titre de l'année 2024**

Conformément à l'arrêté du 11 mars 2024, autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture d'un recrutement par voie de PACTE pour l'accès au grade d'agent d'exploitation des travaux publics de l'Etat au ministère de la transition écologique et solidaire, un poste a été offert à la Direction interdépartementale des routes Est.

Ce poste a été ouvert au CEI de Poligny (dans le département du Jura (39)).

Les membres de la commission de sélection, définie par l'arrêté du 11 mars 2024, se sont réunis le jeudi 11 avril 2024, pour faire le point sur les candidatures reçues.

Conformément à la loi n°83-634 du 13 juillet 1983, les candidat(e)s doivent remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique :

- être de nationalité française, européenne (citoyen(ne) de l'espace économique européen) ;
- jouir de leurs droits civiques et électoraux en France ou dans le pays d'origine ;
- ne pas avoir de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions, inscrites au bulletin n° 2 du casier judiciaire ;
- se trouver en position régulière au regard des obligations de service national de l'État dont ils sont ressortissants. Pour les candidats français nés après le 31 décembre 1978 et pour les candidats(es) français(es) nés(es) après le 31 décembre 1982, ils (elles) devront justifier leur recensement militaire et fournir l'attestation de participation à la journée défense et citoyenneté ;
- remplir les conditions d'aptitude physique éventuellement exigée.

Étant donné que nous n'avons réceptionné aucun dossier de candidature, le recrutement est considéré comme infructueux.

La présidente de la commission,

Aurore JANIN